



Procès-verbal de la séance de la Commission d'établissement de Floréal

Mercredi 4 novembre 2020 à 20h00

Visio-conférence sur Zoom

- Parents :** Lauren **Deppierraz**, Tania **Revaz**, Valérie **Simond**, Carmen **Waardenburg**
- Professionnels :** Sylvie **Winkler** (Directrice)
Annie **Eternod**, Marine **Loup**, Floriane **Nikles**, Aline **Parisotto**
- Organisations :** Dario **De Luca**, Raphaëlle **Deshayes**, Marie-Christine **Richard**
- Autorités politiques :** Mathilde **Maillard**
- Excusés/absents :** Mike **Imhof**, Aude **Jaunin**, Françoise **Maeder**, Marlène **Voutat**
- Invité-e-s :** Barbara **de Kerchove**

1. Ouverture de la séance, adoption de l'ordre du jour, liste de présence

C. Waardenburg ouvre la séance. L'ordre du jour est accepté.

2. Adoption du PV du 23 septembre 2020

- Dans la liste des personnes présentes/absentes, il faut ajouter A. Eternod.
- Le PV est adopté.

3. Communications de la Direction & questions

S. Winkler, explique que les cours de natation sont suspendus jusqu'au 1^{er} décembre. Elle a rendez-vous demain matin avec les deux enseignant-e-s de sport de l'établissement pour chercher des idées d'activités sportives en extérieur, proposer des choses ludiques et sympathiques pour remplacer ces cours de natation. R. Deshayes a pu voir que dans certains établissements, les cours de piscine ont été remplacés par des cours de premiers secours. Cela peut être une idée à adapter avec des plus petits.

S. Winkler annonce aussi que les camps (école à la montagne) n'auront pas lieu pendant toute l'année scolaire. Les élèves de 5P sont les plus touchés par cette décision cantonale. Les équipes d'école à la montagne prévoient un projet de journées spéciales pour les élèves avec des activités en plein air, pour remplacer ces camps.

S. Winkler espère que toutes les réunions des parents ont été faites, car aujourd'hui celles-ci ne sont plus autorisées. Si des enseignant-e-s n'ont pas encore fait leur réunion, ils/elles doivent le faire à distance uniquement (par Zoom, par exemple).

À l'école, le port du masque est obligatoire toute la journée pour les adultes. Il s'agit d'un très gros stress pour les enseignant-e-s, la situation actuelle est difficile. A. Eternod soulève que le lien avec les enfants est réduit, affecté par le port du masque. A. Parisotto explique que ce n'est



pas simple, car les enfants ne peuvent pas lire sur les lèvres, cela est très compliqué pour les élèves allophones. C. Waardenburg demande si le masque est aussi porté lors des récréations. S. Winkler répond que oui. Le masque doit être porté en tout temps, également en extérieur et dans tous les locaux (salle des maîtres comprise).

S. Winkler a fait une demande pour obtenir un budget pour les élèves de 3P et de 5P (Montoie), qui ont actuellement des difficultés suite au premier confinement. Certains enfants ne trouvent plus leur place dans l'école. Le côté social manque pour ces nouveaux 3P à qui il manque réellement la fin de leur cursus de 2P. En ce qui concerne les élèves de 5P, ce sont la lecture et les mathématiques qui manquent. Un projet « scrabble » est en train d'être mis en place avec des élèves de 5P à Montoie.

En 3P à Montoie également, il y a un projet de co-enseignement qui a pour but de travailler le « métier d'écolier » avec les élèves, car c'est ce qui leur manque le plus.

S. Winkler n'a plus le droit de réunir les enseignant-e-s et ne peut donc pas organiser de conférences des maîtres. Les directions ont reçu l'information qu'un maximum de 15 professionnels peut être réuni. Ainsi, les réseaux continueront à avoir lieu pour les élèves qui en ont besoin. Les doyens doivent diminuer le nombre de personnes autour de la table. Il est important que les parents soient là, le doyen/la doyenne, les enseignant-e-s, ainsi que les éventuels autres intervenants (PPLS, ergothérapeute,...). Toutes les mesures sanitaires doivent être respectées lors de ces réunions (port du masque, désinfectant à disposition, distanciation de 1m50, tables désinfectées avant et après la séance).

4. Intervention de Mme Barbara de Kerchove, Cheffe du service des écoles primaires et secondaires

- Projets de rénovations/constructions scolaires (notamment le collège de Montoie)

B. de Kerchove prend la parole et explique que la rénovation du collège de Montriond devrait en principe commencer en 2023. Le projet doit être mis au concours. Il y a beaucoup d'enjeux patrimoniaux, énergétiques... C'est déjà une bonne nouvelle que ce soit en route.

Le collège de Montoie sera également complètement rénové, normalement l'été prochain. La rénovation devrait durer 2 ans, et sera menée pendant le temps d'école et pas seulement pendant le temps de vacances scolaires. L'idée est de rénover correctement, plutôt que de faire ça par tronçon pendant les vacances. Les classes à rénover seront déplacées dans des Portakabin le temps de la rénovation, qui se fera aile par aile, du sud au nord.

A. Eternod demande s'il y aura des tableaux blancs. B. de Kerchove répond qu'en principe, il y aura des tableaux blancs interactifs avec beamer. Cela n'est pas encore confirmé, car peut-être que le Canton imposera le matériel et la Ville n'aura plus le choix de ce dernier.

S. Winkler demande si les trois classes du pavillon de Montoie auront aussi droit à ces rénovations. B. de Kerchove pense que ce sera faisable.

C. Waardenburg demande comment cela se passera au niveau du bruit. B. de Kerchove explique qu'il y aura un tournus, car la Municipalité veille à préserver les classes qui sont toujours en fonction, ainsi que le travail des enseignant-e-s.

F. Nikles demande s'il y a déjà une idée du temps des travaux pour Montriond. B. de Kerchove annonce que ce temps n'est pas encore connu et que pour le moment, il est déjà positif de savoir que la Municipalité a accepté le projet de rénovation du collège.

S. Winkler fera une séance zoom pour expliquer ce qui va se faire à Montoie. Il y aura un-e délégué-e des enseignant-e-s de Montoie. B. de Kerchove explique qu'il y aura une présentation du projet. S. Winkler et M. Pollin sont les porte-paroles. Les voisins seront également averti-e-s.

D. De Luca demande si quelque chose va être fait également au niveau des APEMS. B. de Kerchove explique qu'il faut prendre en compte la capacité scolaire et la capacité d'accueil parascolaire. Elle soulève également la réflexion au niveau de l'agrandissement au sud de la



Ville. Certes, il y a des besoins d'assainissement, de rénovations, mais aussi des besoins de nouvelles constructions.

C. Waardenburg demande si ces nouveaux bâtiments scolaires auront un impact sur le découpage des établissements. S. Winkler explique qu'il y aura un nouvel établissement (Prés-de-Vidy). Il y aura donc un redécoupage quand tous ces nouveaux élèves arriveront. Cette réorganisation sera construite avec le Canton et va dépendre de l'évolution démographique.

R. Deshayes demande s'il s'agit d'une politique cantonale de faire des gros collèges d'environ 500 élèves. B. de Kerchove répond qu'il faut pouvoir rassembler les professionnels sur un même lieu. Si les écoles sont trop éclatées, cela complique l'organisation des professionnels (infirmières scolaires p.ex.). Il y a un juste équilibre à trouver entre le nombre d'élèves par site et la taille de l'établissement. S. Winkler complète en disant que sur Floréal, elle a l'impression d'avoir des sites bien équilibrés. Ce qui est intéressant, c'est d'avoir des lieux différents (cour enfantine p.ex.).

R. Deshayes pose la question des cours d'école pour la rénovation. B. de Kerchove répond qu'il y a une vraie volonté de la part de la Municipalité de mettre des revêtements plus perméables, créer des îlots de fraîcheur. La priorité est d'abord mise sur la rénovation du collège, puis celle du préau.

- Sorties scolaires et gratuité de l'école

C. Waardenburg explique que la Commission a un groupe de travail sur la gratuité de l'école.

R. Deshayes rappelle la sortie luge à Montoie qui avait lieu chaque année, et qui a dû être suspendue suite à l'arrêté fédéral. Elle demande quels sont les moyens qui permettraient que ce genre de sortie ait toujours lieu ? B. de Kerchove explique que Cesla Amarelle a laissé un temps très court (mois de mai au mois d'août) pour que la Municipalité se positionne. Il a fallu analyser des flux financiers et des éléments budgétaires dont personne n'avait aucune idée. En mesurant la participation des parents, la Ville a dû augmenter d'un million son budget pour s'assurer d'un minimum d'équité. La Ville n'avait pas tous les éléments pour poser un cadre à faire respecter. Les éléments ayant pu être anticipés étaient les carnets de bus (TL), les activités culturelles et sportives gratuites proposées par la Ville, les camps, les courses d'école. La Municipalité a donc construit cela avec les directions d'établissement, pour s'assurer à ce que chaque petit lausannois ait droit à la même chose. Quand tout cela a été mis en place, des réactions ont suivi, puis la Municipalité a pu faire des adaptations (la limitation des carnets de bus a été retirée p.ex.). Et des sorties scolaires, comme la sortie luge de Montoie, peuvent trouver des financements auprès du Service des écoles.

F. Nikles demande dans quelle mesure les enseignant-e-s ont le droit d'organiser des petites manifestations (marché de Noël...) pour constituer une caisse de classe ? S. Winkler rebondit en disant qu'une vente d'objets ne peut pas se faire avec du matériel commandé à la CADEV. Elle donne des exemples où des enseignant-e-s ont su faire preuve de créativité pour gagner quelques sous (spectacle avec un chapeau à la fin, dictée sponsorisée). Pour ce genre de projet, il faut le soumettre et en discuter avec la Direction.

Le rôle de la Ville est de financer et de s'assurer que tous les élèves lausannois aient 4 camps sur toute leur scolarité (école à la ferme en 1-4P, un camp en 5P, un camp en 7P, un camp sportif en 9S et un voyage d'études en 11S). Cet arrêté fédéral a permis d'harmoniser tout ça.

5. Concept 360

- Retour de la séance du 27 octobre

R. Deshayes fait partie du Comité de projet, qui a le mandat de coordonner les travaux que l'établissement va mener sur ce concept 360. Une séance par zoom a eu lieu le 27 octobre. Chacun-e a pu évoquer ce qu'il/elle pouvait amener au niveau de ses compétences.

Le groupe aura une autre séance le 1^{er} décembre, le calendrier des travaux sera affiné et une



réflexion sera portée autour des différentes thématiques qui vont être discutées pour ce concept 360.

6. Conseil des établissements lausannois

- **Annulation de la séance du 29 octobre**

L. Depierraz annonce qu'une formule de remplacement devrait être mise en place, nous devrions recevoir quelque chose à m-novembre.

7. Projets de la Commission 2020-2021

- **Gratuité**

Ce point a été discuté avec B. de Kerchove.

- **Bilan COVID**

L. Deppierraz explique que le groupe de travail ne s'est pas rassemblé. Elle se demande comment l'établissement s'est positionné face aux résultats des différentes études à ce sujet. S. Winkler n'a pas encore eu le temps de se plonger dans ces trois études. Elle sait que la lecture de ces trois documents l'attend, mais en ce moment il y a d'autres priorités.

L. Deppierraz parle de la décision n°166 du 23 octobre de Cesla Amarelle, et demande ce qu'il en est des éventuelles fermetures de classe. S. Winkler explique que pour le moment, les classes primaires ne devraient pas fermer ; il s'agit surtout des élèves plus grands. En ce qui concerne l'école à distance, il y a de nouveaux outils. Teamup a été remis en place pour tout le corps enseignant, un nouvel outil (teams) va remplacer zoom et/ou WhatsApp. S. Winkler a eu une séance avec les deux PressMITIC et l'idée est d'éviter de devoir travailler dans l'urgence comme au printemps. Les deux enseignantes sont en train de mettre en page un document « pas à pas » pour les enseignant-e-s, une fiche technique pour utiliser correctement ces outils.

- **Visibilité**

T. Revaz prend la parole. Avec le groupe de travail, trois choses ont été imaginées :

- des bâches en PVC à suspendre : 2m50 de haut sur 50 cm de large
- trois comptoirs
- trois panneaux d'affichage 2m sur 85 cm
- autocollants à coller dans l'agenda des enfants
- budget de 1500 chf.

L'idée est d'inscrire quelque chose sur ces bâches (« Votre commission d'établissement »). Il y aurait également la possibilité de glisser des flyers dans les agendas des enfants. F. Nikles soulève l'idée de faire appel à un graphiste pour l'identité visuelle. R. Deshayes explique qu'un nouveau logo est apparemment en cours de création et qu'il serait dommage d'imprimer le logo actuel sur des bâches. Elle propose d'attendre et de mettre plutôt l'accent sur les autocollants qui sont vraiment le moyen d'être visible auprès des parents.

L'idée retenue par les membres de la Commission est donc de mettre l'accent sur les autocollants et éventuellement des flyers. Le groupe de travail va se réunir une nouvelle fois

- **La grande récré**

F. Nikles prend la parole et explique que dans le contexte actuel, on ne va rien prévoir. Elle trouve cependant qu'il serait idéal de pouvoir clore cette législature d'une certaine manière.

L'idée d'un événement où tout l'établissement sera rassemblé semble réellement compromise. Le groupe de travail n'a pas pu se retrouver au vu de la situation. A. Eternod soulève qu'il y a trop d'incertitudes pour lancer ce projet. F. Nikles ne voit pas par quel bout commencer. Elle propose de réfléchir à autre chose pour marquer la fin de cette législature. R. Deshayes propose que le groupe de travail se rencontre une nouvelle fois pour essayer d'élaborer quelque chose pour être sûr que, quelques soient les mesures sanitaires, ça soit



réalisable.

M-C. Richard, T. Revaz, R. Deshayes, F. Nikles, V. Simond sont intéressées à faire partie du groupe de travail.

8. Commission d'établissement

- Modalités de fonctionnement de la Commission en temps de COVID

Les membres de la Commission sont d'accord d'utiliser l'outil Zoom ou Teams pour les prochaines séances s'il n'est toujours pas possible de se réunir. C. Waardenburg en profite pour remercier M. Maillard pour l'accès à cette réunion zoom.

- Procédure pour devenir membre de la Commission et accès aux non-membres

A. Parisotto va prendre contact avec la personne qui se charge de mettre les PV et les OJ sur le site de la Ville, car ils ne sont pas actualisés.

La procédure pour devenir membre reste floue pour L. Deppierraz, elle demande à ce que l'on se mette d'accord sur une manière de faire. F. Nikles propose que si des personnes sont intéressées, nous pourrions leur proposer de venir assister à une séance puis de décider d'en faire partie ou non.

R. Deshayes rappelle la démarche formelle d'élection et le souci de la Commission de trouver des parents d'élèves des autres collèges que Montriond et Floréal. D. De Luca propose que l'on communique la date de notre prochaine séance sur l'autocollant qui sera dans les agendas des enfants. Les parents intéressés à participer enverraient un mail en s'annonçant et recevraient le lien Zoom.

- Composition : Professionnels : poste(s) vacant(s) ? Organisations : poste(s) vacant(s) ?

M. Imhof souhaite démissionner de la Commission. Il ne fait donc plus partie des membres et une nouvelle place se libère dans le quart parents. Il y a une place vacante dans le quart professionnels.

9. Prochaines séances

- 8 février 2021, autres dates à fixer

Les membres de la Commission sont d'accord de fixer les autres dates lors de la prochaine réunion, qui aura lieu le 8 février 2021 à 20h00, probablement sur Zoom ou Teams selon les mesures sanitaires.

10. Divers et propositions individuelles

S. Winkler propose que les séances contiennent moins de sujets, quitte à se voir plus souvent, afin que les réunions durent moins longtemps.

Marine Loup
Membre

Lausanne, le 4 novembre 2020

Lausanne, mars 2021/SEP+S/mtl

place Chauderon 9
case postale 5032
1002 Lausanne
tél. 021 315 64 18
cet@lausanne.ch